

RCS : SENS

Code greffe : 8903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00327

Numéro SIREN : 535 215 776

Nom ou dénomination : A2C COMMUNICATION

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2023 sous le numéro de dépôt 887

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

cerfa

N° 15948 * 05

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2C COMMUNICATION										Néant ☐ *							
Adresse de l'entreprise		1 ROUTE DE VILLENEUVE LA GUYARD 89140 VILLETHIERRY																	
SIRET		5	3	5	2	1	5	7	7	6	0	0	0	1	9				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1	2	Durée de l'exercice précédent *															
														Exercice N clos le					
														30 09 2022					
ACTIF														Brut		Amortissements – Provisions		Net	
														1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012														
		Autres *	014		016														
	Immobilisations corporelles *		028	6966	030	6092	874												
	Immobilisations financières * (1)		040	10404	042		10404												
	Total I (5)		044	17370	048	6092	11278												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052														
		Marchandises *	060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	15973	070		15973												
		Autres * (3)	072	5415	074		5415												
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084	159971	086		159971												
	Charges constatées d'avance *		092	112	094		112												
	Total II		096	181471	098		181471												
	Total général (I + II)		110	198841	112	6092	192749												
PASSIF														Exercice N NET					
														1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *											120	7500						
	Écarts de réévaluation											124							
	Réserve légale											126	750						
	Réserves réglementées *											130							
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *							131	)	132							
	Report à nouveau											134	78067						
	Résultat de l'exercice											136	22048						
	Subventions d'investissement											137							
	Provisions réglementées											140							
	Total I											142	108365						
Provisions pour risques et charges											Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées											156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours											164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *											166	22887						
	Autres dettes	(	dont comptes courants d'associés de l'exercice N :							169	48454	)	172	61497					
	Produits constatés d'avance											174							
	Total III											176	84384						
Total général (I + II + III)											180	192749							
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182												
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A2C COMMUNICATION				Néant ☐ *		
		Exercice N clos le						
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018				30/09/2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	218347		
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215		214		
		Services *	intracommunautaires	217		218		
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230		7	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		218354	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242		164511	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243		449	244	1232	
	Rémunérations du personnel *				250		17552	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		8645	
	Dotations aux amortissements *				254		631	
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264		192571	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270		25783		
Produits financiers (III)		280		157				
Charges financières (V)				294				
Produits exceptionnels (IV)				290				
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306		3891		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310		22049		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles *		322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324		3891			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346			350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352		25940	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356					
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370		25940		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme à l'original

A2C COMMUNICATION

1 ROUTE DE VILLENEUVE LA GUYARD

89140 VILLETHIERRY

N° Siret : 53521577600019

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 30/09/2022

Proposition d'affectation du résultat et résolution d'affectation de résultat

En date du 04/03/2023, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société A2C COMMUNICATION. Entre autres résolutions, il a été proposé la résolution suivante :

Proposition d'Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 22049 euros. Les associés proposent de l'affecter de la manière suivante :

- Report à nouveau : Affectation 22049 euros. Nouveau solde : 100116 euros

Résolution d'Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 22049 euros. Il est résolu d'affecter de la manière suivante :

- Report à nouveau : Affectation 22049 euros. Nouveau solde : 22049 euros

Cette résolution a été mise au vote et adoptée.

Certifié conforme à l'original

